

DROI2M

2014 - 2015

Master [120] en droit

A Louvain-la-Neuve - 120 crédits - 2 années - Horaire de jour - En françaisMémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **optionnel**Activités en anglais: **OUI** - Activités en d'autres langues : **optionnel**Activités sur d'autres sites : **optionnel**Organisé par: **Faculté de droit et de criminologie (DRT)**Code du programme: **droi2m** - Niveau cadre européen de référence (EQF): 7**Table des matières**

| | |
|--|----|
| Introduction | 2 |
| Profil enseignement | 3 |
| - Compétences et acquis au terme de la formation | 3 |
| - Structure du programme | 4 |
| - Programme détaillé | 6 |
| - Programme par matière | 6 |
| Informations diverses | 26 |
| - Conditions d'admission | 26 |
| - Pédagogie | 28 |
| - Evaluation au cours de la formation | 28 |
| - Mobilité et internationalisation | 28 |
| - Formations ultérieures accessibles | 28 |
| - Gestion et contacts | 29 |

DROI2M - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

L'étudiant inscrit au programme de master en droit ambitionne de devenir un bon juriste.

"Devenir"

On ne naît pas juriste, on le devient. Et quand on croit l'être, on cesse de le devenir. Ainsi, déjà bachelier en droit, l'étudiant inscrit au programme de master entend d'abord poursuivre et compléter sa formation en droit. En accroissant et en approfondissant ses connaissances, il vise à acquérir une maîtrise opérationnelle des règles, principes et concepts gouvernant toutes les disciplines du droit à l'aune de leurs racines et enjeux révélés par les autres sciences humaines. Ayant intégré les prolongements internationaux (spécialement européens), voir étrangers, des différentes matières juridiques, il veille sans cesse à renouveler ses connaissances au prix d'une démarche critique tournée vers l'autre et l'innovation. Sa maîtrise est nourrie et amplifiée par l'expérience de multiples mises en situation, par des méthodes pédagogiques actives, voire par l'expérience d'un séjour d'études à l'étranger ou d'un stage de pratique professionnelle.

Votre profil

Vous :

- êtes bachelier en droit et souhaitez acquérir une compétence juridique de haut niveau technique et développer des connaissances pointues ;
- désirez pouvoir faire évoluer vos connaissances tout au long de votre parcours professionnel ;
- souhaitez maîtriser l'appareil conceptuel permettant de proposer une analyse critique du droit et vous vous destinez à des fonctions dans des environnements interdisciplinaires ou internationaux.

Votre futur job

On trouve des juristes partout où l'activité humaine met en présence des parties qui s'engagent l'une envers l'autre (mise au point d'accords, négociation de contrats, aplanissement de litiges, résolution de conflits, défense d'intérêts).

Les compétences de juriste sont aussi largement reconnues dans le monde de l'entreprise ou de la fonction publique nationale et internationale. On trouve aussi des juristes dans le secteur socioculturel et de la santé, dans le journalisme ou encore l'enseignement.

Votre programme

Le master offre:

- un socle commun de matières juridiques fondamentales ;
- un choix d'options dès la première année ;
- le choix d'une finalité spécialisée en deuxième année ;
- la réalisation d'un mémoire ;
- un stage ou un séjour d'échange (en Belgique ou à l'étranger).

DROI2M - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

L'étudiant inscrit au programme de master en droit ambitionne de devenir un bon juriste.

« Devenir »

On ne naît pas juriste, on le devient. Et quand on croit l'être, on cesse de le devenir. Ainsi, déjà bachelier en droit, l'étudiant inscrit au programme de master entend d'abord poursuivre et compléter sa formation en droit. En accroissant et en approfondissant ses connaissances, il vise à acquérir une maîtrise opérationnelle des règles, principes et concepts gouvernant toutes les disciplines du droit à l'aune de leurs racines et enjeux révélés par les autres sciences humaines. Ayant intégré les prolongements internationaux (spécialement européens), voire étrangers, des différentes matières juridiques, il veille sans cesse à renouveler ses connaissances au prix d'une démarche critique tournée vers l'autre et l'innovation. Sa maîtrise est nourrie et amplifiée par l'expérience de multiples mises en situation, par des méthodes pédagogiques actives, voire par l'expérience d'un séjour d'études à l'étranger ou d'un stage de pratique professionnelle.

« Juriste »

L'étudiant inscrit au master en droit sera capable, de manière autonome et indépendante, de diagnostiquer tous types de problèmes juridiques et d'œuvrer à leur résolution apaisante. Dans les matières relevant de ses finalités et options, cette compétence tend à l'excellence. S'appuyant sur des recherches approfondies, l'exercice de cette mission fondamentale de l'articulation du droit au fait revêtira, en outre, les formes stylistiques (écrites et orales) les plus rigoureuses de la langue française. Le diplômé sera aussi à même d'entretenir une conversation professionnelle courante dans une autre langue (spécialement le néerlandais et/ou l'anglais).

« Bon »

L'étudiant inscrit au master en droit sait que le droit, s'il est une valeur en soi, n'existe pas de manière isolée et désincarnée par rapport à la réalité économique, sociale et politique. Il comprend et assume les dimensions non juridiques qui sous-tendent tout choix juridique. C'est pourquoi, animé d'un esprit critique et ouvert, il a à cœur de ne jamais se départir d'une vision éthique et morale du droit et de la justice, l'amenant à s'interroger sans relâche sur le sens et la pertinence des règles qu'il créera, appliquera ou combattrait au regard et au nom du bien commun.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. APPROFONDIR

Mobiliser et enrichir avec esprit critique les savoirs et compétences acquis au terme du programme de bachelier en droit.

1.1. Mobiliser et enrichir avec esprit critique les savoirs et compétences acquis au terme du programme de bachelier en droit, dans une perspective à la fois interdisciplinaire, comparative et professionnelle.

2. MAÎTRISER ET APPLIQUER

Maîtriser le contenu des principales règles du droit positif belge dans toutes ses branches, ainsi que celles du droit européen et du droit international, pouvoir en comparer les traits essentiels à quelques systèmes étrangers et être capable de passer de l'abstraction de la règle de droit aux faits, fussent-ils présentés de façon complexe, et inversement.

2.1. Avoir une connaissance actuelle et une maîtrise générale des principes, règles, théories, doctrines et jurisprudences donnant corps aux différentes branches du droit, en particulier le droit fiscal et le droit comptable, le droit international privé, le droit international public, le droit des sociétés, le droit patrimonial de la famille, le droit de la sécurité sociale et le droit des sûretés.

2.2. Connaître et comprendre l'influence qu'ont certaines normes et institutions européennes et internationales sur ces différentes branches du droit.

2.3. Connaître quelques traits essentiels de ces mêmes branches du droit à l'aune de quelques systèmes étrangers et maîtriser les techniques et les réflexes de recherche en droit comparé aux fins d'approfondir ces connaissances.

2.4. Rechercher, lire et comprendre des documents juridiques écrits et en néerlandais et en anglais ou en allemand.

Être capable de suivre un cours universitaire dans une de ces langues.

2.5. Dans l'une ou l'autre branche du droit, pouvoir, de manière autonome et créative, diagnostiquer un problème juridique complexe, en discerner, dans les moindres détails, les difficultés, en élaguer les éléments périphériques, y apporter des solutions argumentées, fondées sur des recherches approfondies, livrées dans une synthèse claire sous-tendue par un raisonnement juridique poussé, cohérent et crédible.

2.6. Être capable de passer de l'abstraction de la règle de droit aux faits concrets, et inversement.

3. EXPLIQUER ET CONVAINCRE

Passer aisément de la règle aux faits et inversement lors d'une discussion, communiquer de manière claire, précise,

structurée et argumentée le fruit d'une recherche et le résultat d'une analyse juridiques et produire une étude juridique, dans le respect le plus absolu des règles gouvernant la production scientifique.

3.1. Lors d'une discussion (colloque singulier, conversation collective, discours argumentatif, consultation écrite ou orale, etc.), être capable de passer de l'abstraction de la règle de droit aux faits concrets, et inversement.

- 3.2. Exprimer à haute voix, de manière vivante, structurée et argumentée le contenu d'un savoir, le fruit d'une recherche ou le résultat d'une analyse juridique dans un français clair et précis dont le registre est adapté au contexte et aux qualités des interlocuteurs [exposé, entretien, conversation, plaidoyer, etc.] et être capable d'en faire de même, par écrit, dans le respect de l'échéance assignée.
- 3.3. Pouvoir, oralement et par écrit, produire une étude juridique étayée d'illustrations pertinentes.
- 3.4. Participer à une conversation courante sur une question juridique de difficulté moyenne dans une autre langue que le français (en particulier en néerlandais ou en anglais).
- 3.5. Subordonner toute forme de communication personnelle au respect le plus absolu des règles gouvernant la production scientifique (citations littérales, références, bibliographie, etc.).

4. RÉFLÉCHIR ET PARTICIPER

Actualiser ses connaissances, percevoir les passerelles entre les différentes branches du droit, se forger des opinions personnelles et, le cas échéant, faire fructifier l'ouverture résultant d'un stage ou d'un séjour d'échange.

- 4.1. Être capable d'actualiser et de parfaire ses connaissances dans les différentes branches du droit de manière autonome, et d'ainsi se forger une solide culture juridique générale.
- 4.2. Apercevoir, mobiliser et exprimer les liens, passerelles et prolongements unissant entre elles les différentes branches du droit afin d'analyser une situation factuelle.
- 4.3. Dans une perspective interdisciplinaire, connaître, comprendre et mobiliser les concepts et théories issus d'autres sciences humaines (notamment l'économie politique, la philosophie, la psychologie, la sociologie, l'histoire et l'éthique) afin d'appréhender le rôle, la portée et les limites du droit et de la justice.
- 4.4. Faire fructifier l'ouverture résultant :
- soit d'un stage de pratique juridique et approfondir à cette occasion la capacité de contextualiser les normes, les institutions et les personnes appelées à les appliquer ;
 - soit du programme interdisciplinaire en création d'entreprise ;
 - soit d'un séjour d'échange ;
 - soit de cours dispensés en faculté par des professeurs étrangers.
- 4.5. Pouvoir, à propos d'une controverse juridique ou d'une problématique qu'il aurait identifiée, se forger et exprimer une opinion personnelle.
- 4.6. A raison d'une analyse des situations et mécanismes humains, familiaux, économiques ou sociaux appréhendés par le droit, réfléchir à la justesse des solutions juridiques, aux moyens de les améliorer et agir en ce sens.

5. S'INTERROGER, S'IMPLIQUER ET S'ORGANISER

S'interroger sur les choix que véhiculent les normes, s'impliquer dans la promotion des valeurs fondatrices du droit et s'organiser dans son travail.

- 5.1. Comprendre le caractère relatif, dans le temps et dans l'espace, d'une solution juridique, et ainsi s'interroger sur la pertinence des choix qu'elle véhicule.
- 5.2. Identifier et promouvoir les valeurs éthiques et sociales fondatrices du droit et de la justice, ainsi que se garder de toute forme d'instrumentalisation.
- 5.3. S'organiser, planifier son travail et respecter les délais.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme du master en droit est constitué de quatre grands ensembles cohérents :

- un tronc commun,
- un mémoire (et son séminaire d'accompagnement),
- une finalité,
- deux options.

En première année du Master, le programme est constitué par:

- les cours et les travaux pratiques du tronc commun (étalés sur toute l'année) ;
- le séminaire d'accompagnement du mémoire (2ème quadrimestre) ;
- une option au choix, parmi les 18 proposées (2ème quadrimestre).

En deuxième année du Master, le programme est constitué par:

- une **finalité** au choix, parmi les 4 finalités proposées à l'UCL:
 - Droit européen
 - Etat et Europe
 - Droit de l'entreprise
 - Justice civile et pénale

Par ailleurs, l'UCL propose trois finalités qui se déroulent à la KULeuven dans le cadre d'une année d'études: il s'agit des finalités "Droit privé et pénal", "Droit économique" et "Droit public".

Enfin, la finalité "Droit transnational, comparé et étranger" est organisée dans quelques universités étrangères partenaires de l'UCL.

- le **mémoire** (étalé sur toute l'année) ;
- une **option** au choix, parmi les 18 proposées ou des cours suivis à l'étranger dans une université partenaire (Erasmus) (2ème quadrimestre).

Le programme de ce master totalisera, quels que soient la finalité, les options et/ou les cours au choix choisis, un minimum de 120 crédits répartis sur deux années d'études correspondant à 60 crédits chacune.

> [Tronc commun du master en droit](#) [prog-2014-droi2m-ldroi220t.html]

Finalités

- > Finalité spécialisée: Justice civile et pénale [prog-2014-droi2m-liure200s]
- > Finalité spécialisée: Droit de l'entreprise [prog-2014-droi2m-lfirm200s]
- > Finalité spécialisée: Droit européen [prog-2014-droi2m-ldreu200s]
- > Finalité spécialisée: Etat et Europe [prog-2014-droi2m-letat200s]

Finalité organisée dans le cadre de certains séjours d'échange

- > Finalité spécialisée: Droit transnational, comparé et étranger [prog-2014-droi2m-ltran200s]

Finalités organisées dans le cadre d'un programme conjoint avec la KULeuven

- > Finalité spécialisée: Droit privé et pénal [prog-2014-droi2m-lpipe200s]
- > Finalité spécialisée: Droit public [prog-2014-droi2m-lpubl200s]
- > Finalité spécialisée: Droit économique [prog-2014-droi2m-lecon200s]

Options et/ou cours au choix

- > Option : Accidents et responsabilité [prog-2014-droi2m-ldrop221o.html]
- > Option : Assurances [prog-2014-droi2m-ldrop222o.html]
- > Option : Banque et finance [prog-2014-droi2m-ldrop223o.html]
- > Option : Commerce international [prog-2014-droi2m-ldrop224o.html]
- > Option : Contrats et biens [prog-2014-droi2m-ldrop225o.html]
- > Option : Développement durable et cadre de vie [prog-2014-droi2m-ldrop226o.html]
- > Option : Droit de la famille [prog-2014-droi2m-ldrop227o.html]
- > Option : Droit fiscal [prog-2014-droi2m-ldrop228o.html]
- > Option : Droits de l'Homme - Human Rights [prog-2014-droi2m-ldrop229o.html]
- > Option : Droits intellectuels [prog-2014-droi2m-ldrop230o.html]
- > Option : Droit pénal international, européen et comparé [prog-2014-droi2m-ldrop232o.html]
- > Option : Droit de la santé [prog-2014-droi2m-ldrop233o.html]
- > Option : Droit social [prog-2014-droi2m-ldrop234o.html]
- > Option : Théorie du droit [prog-2014-droi2m-ldrop235o.html]
- > Option : Droit international public [prog-2014-droi2m-ldrop231o.html]
- > Option : Droit international privé [prog-2014-droi2m-ldrop239o.html]
- > Option : Law of International Globalization [prog-2014-droi2m-ldrop240o.html]
- > Option CPME [prog-2014-droi2m-ldrop2410o.html]
 - > Option CPME 1 (Formation interdisciplinaire en création d'entreprise) [prog-2014-droi2m-ldrop237o.html]
 - > Option CPME 2 (Formation interdisciplinaire en création d'entreprise) [prog-2014-droi2m-ldrop238o.html]

| | | | | | Bloc annuel | |
|-------------|---------------------------------------|---|-----|------------|-------------|---|
| | | | | | 1 | 2 |
| ○ LDROI2100 | Séminaire d'accompagnement du mémoire | Marie-Aude Beernaert, Nicolas Bonbled, Charles-Hubert Born, Vincent Callewaert, Jean-Yves Carlier, Maria Luisa Cesoni, Louis-Léon Christians, Philippe Coppens, Alexandre Cruquenaire, Henri Culot, Pierre d'Argent, Nathalie Dandoy, Bertrand De Coninck, Yves De Cordt, Olivier De Schutter, Marie-Noëlle Derèse, Frédéric Dopagne, Filip Dorssemont, Bernard Dubuisson, Isabelle Durant, Marc Fallon, Daniel Flore, Stéphanie Francq, Philippe Gautier, Francis Haumont, Hervé Jacquemin, Olivier Jauniaux, François Jongen, Yves Lejeune, Jacques Lenoble, Thierry Moreau, Bernard Mouffe, Paul Nihoul, Denis Philippe, Pierre Rans, Jean-Louis Renchon, David Renders, Céline Romainville, Sylvie Sarolea, Geneviève Schamps, Thibaut Slingeneyer, Jehanne Sosson, Alain Strowel, Edoardo Traversa, Jean-Louis Van Boxstael, Jean-François Van Drooghenbroeck, Pierre-Paul Van Gehuchten, Marc Verdussen, Pascale Vielle, Kris Wauters, Patrick Wéry, Alain Wijffels | 15h | 2 Crédits | 2q | x |
| ○ LDROI2200 | Mémoire de fin d'études | N. | | 15 Crédits | | x |

Liste des finalités

Les finalités spécialisées sont enseignées durant le premier quadrimestre de la deuxième année de master en droit.

L'étudiant est tenu de choisir une finalité parmi :

- > Finalité spécialisée: Justice civile et pénale [prog-2014-droi2m-liure200s]
- > Finalité spécialisée: Droit de l'entreprise [prog-2014-droi2m-lfirm200s]
- > Finalité spécialisée: Droit européen [prog-2014-droi2m-ldreu200s]
- > Finalité spécialisée: Etat et Europe [prog-2014-droi2m-letat200s]

Finalité organisée dans le cadre de certains séjours d'échange

- > Finalité spécialisée: Droit transnational, comparé et étranger [prog-2014-droi2m-ltran200s]

Finalités organisées dans le cadre d'un programme conjoint avec la KULeuven

- > Finalité spécialisée: Droit privé et pénal [prog-2014-droi2m-lpipe200s]
- > Finalité spécialisée: Droit public [prog-2014-droi2m-lpubl200s]
- > Finalité spécialisée: Droit économique [prog-2014-droi2m-lecon200s]

Finalité spécialisée: Justice civile et pénale [30.0]

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2014-2015

⊕ Activité cyclique dispensée en 2014-2015

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2014-2015

‡ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Cours au choix de la finalité spécialisée : Justice civile et pénale

L'étudiant choisit 6 cours parmi les 10 cours suivants :

| | | | | | | |
|-------------|--|---|-----|-----------|----|---|
| ⊗ LIURE2201 | Questions approfondies de droit judiciaire | Jean-François Van Drooghenbroeck | 30h | 5 Crédits | 1q | x |
| ⊗ LIURE2202 | Questions approfondies de procédure pénale | Marie-Aude Beernaert | 30h | 5 Crédits | 1q | x |
| ⊗ LIURE2203 | Responsabilité civile approfondie | Bernard Dubuisson | 30h | 5 Crédits | 1q | x |
| ⊗ LIURE2204 | Questions approfondies de droit des obligations et des contrats | Patrick Wéry | 30h | 5 Crédits | 1q | x |
| ⊗ LIURE2205 | Justice familiale | Thierry Moreau, Jehanne Sosson | 30h | 5 Crédits | 1q | x |
| ⊗ LIURE2206 | Saisies et voies d'exécution | Jean-Louis Van Boxstael | 30h | 5 Crédits | 1q | x |
| ⊗ LIURE2207 | Déontologie des professions judiciaires | Robert De Baerdemaeker | 30h | 5 Crédits | 1q | x |
| ⊗ LCRIM2107 | Droit de la protection de la jeunesse | Thierry Moreau | 30h | 5 Crédits | 1q | x |
| ⊗ LCRIM2109 | Droit de l'exécution des peines | Marie-Aude Beernaert, Thierry Moreau | 30h | 5 Crédits | 1q | x |
| ⊗ LCRIM2110 | Droit de la fonction de police <i>Ce cours est dispensé au deuxième quadrimestre.</i> | Christian-Paul De Valkeneer | 30h | 5 Crédits | 2q | x |

⊗ Stage de pratique judiciaire (5 crédits)

L'étudiant a la possibilité de remplacer un des dix cours de la finalité (30h - 5 crédits) par un stage de pratique juridique dans le milieu judiciaire, du barreau ou du notariat (90h - 5 crédits).

| | | | | | | |
|-------------|------------------------------|----|--|-----------|--|---|
| ⊗ LIURE2200 | Stage de pratique judiciaire | N. | | 5 Crédits | | x |
|-------------|------------------------------|----|--|-----------|--|---|

Finalité spécialisée: Droit de l'entreprise [30.0]

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2014-2015

⊕ Activité cyclique dispensée en 2014-2015

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2014-2015

‡ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Bloc
annuel

1 2

○ Cours obligatoires de la finalité spécialisée : Droit de l'entreprise (20 crédits)

L'étudiant est tenu de suivre les cours suivants :

| | | | | | | |
|-------------|---|--|-----|-----------|----|---|
| ○ LFIRM2201 | Analyse économique de l'entreprise | Alexia Autenne, Elisabeth Van Hecke | 30h | 5 Crédits | 1q | x |
| ○ LFIRM2202 | Droit des structures de l'entreprise | Yves De Cordt | 30h | 5 Crédits | 1q | x |
| ○ LFIRM2203 | Droit du patrimoine de l'entreprise | Alain Strowel, Edoardo Traversa | 30h | 5 Crédits | 1q | x |
| ○ LFIRM2204 | Droit des ressources humaines de l'entreprise | Pierre-Paul Van Gehuchten | 30h | 5 Crédits | 1q | x |

○ Cours au choix de la finalité spécialisée : Droit de l'entreprise

L'étudiant choisit deux cours ou un cours et un stage parmi les cours suivants :

| | | | | | | |
|-------------|--|---|-----|-----------|----|---|
| ⊗ LFIRM2206 | Droit pénal de l'entreprise | Christian-Paul De Valkeneer, Thierry Moreau | 30h | 5 Crédits | 1q | x |
| ⊗ LFIRM2207 | Antitrust Policies Worldwide | Paul Nihoul | 30h | 5 Crédits | 1q | x |
| ⊗ LFIRM2208 | Droit et fiscalité des groupes de sociétés | Marc Fyon, Philippe Malherbe | 30h | 5 Crédits | 1q | x |
| ⊗ LECON2864 | Regulation: Theory and Practice - UNamur (A de Streeel) <i>Ce cours sera dispensé sur le site de Louvain-la-Neuve</i> | N. | 30h | 5 Crédits | 1q | x |

⊗ Stage de pratique juridique (5 crédits)

L'étudiant a la possibilité de remplacer un des quatre cours au choix de la finalité (30h - 5 crédits) par un stage de pratique juridique dans le milieu de l'entreprise(90h - 5 crédits).

| | | | | | | |
|-------------|--|----|--|-----------|--|-----|
| ○ LFIRM2200 | Stage de pratique juridique en droit de l'entreprise | N. | | 5 Crédits | | x x |
|-------------|--|----|--|-----------|--|-----|

Finalité spécialisée: Droit européen [30.0]

● Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2014-2015

⊕ Activité cyclique dispensée en 2014-2015

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2014-2015

‡ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Cours au choix de la finalité spécialisée : Droit européen

L'étudiant choisit six cours parmi les cours suivants :

| | | | | | | |
|-------------|--|---|-----|-----------|----|---|
| ⊗ LDREU2201 | Contentieux européen | Melchior Wathelet | 30h | 5 Crédits | 1q | x |
| ⊗ LDREU2202 | Politiques européennes | Stéphanie Francq | 30h | 5 Crédits | 1q | x |
| ⊗ LDREU2203 | Droit des relations internationales de l'Union européenne | Pierre d'Argent | 30h | 5 Crédits | 1q | x |
| ⊗ LDREU2205 | Condition des personnes dans l'Union européenne | Jean-Yves Carlier, Denis Martin, Denis Martin (supplée Jean-Yves Carlier) | 30h | 5 Crédits | 1q | x |
| ⊗ LDREU2206 | Libre circulation des marchandises, services et capitaux dans l'Union européenne | Marc Fallon | 30h | 5 Crédits | 1q | x |
| ⊗ LDREU2207 | Droit européen de la consommation | Paul Nihoul, Christophe Verdure (supplée Paul Nihoul) | 30h | 5 Crédits | 1q | x |
| ⊗ LDREU2208 | Droit européen de la concurrence | Paul Nihoul | 30h | 5 Crédits | 1q | x |
| ⊗ LDREU2209 | Constitutional Law of the European Union | Damien Gerard | 30h | 5 Crédits | 1q | x |

⊗ Stage de pratique juridique en droit européen

L'étudiant a la possibilité de remplacer un des huit cours de la finalité (30h - 5 crédits) par un stage de pratique juridique en droit européen (90h - 5 crédits).

| | | | | | | |
|-------------|---|----|--|-----------|--|---|
| ⊗ LDREU2200 | Stage de pratique juridique en droit européen | N. | | 5 Crédits | | x |
|-------------|---|----|--|-----------|--|---|

Finalité spécialisée:Etat et Europe [30.0]

● Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2014-2015

⊕ Activité cyclique dispensée en 2014-2015

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2014-2015

‡ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

L'étudiant est tenu de suivre 6 cours parmi les 8 suivants :

Bloc
annuel

1 2

⊗ Institutions et intégration européenne

| | | | | | | |
|-------------|---|---|-----|-----------|----|---|
| ⊗ LETAT2201 | Théorie de l'État et intégration européenne | Yves Lejeune | 30h | 5 Crédits | 1q | x |
| ⊗ LETAT2202 | Constitutions et intégration européenne | Marc Verdussen | 30h | 5 Crédits | 1q | x |
| ⊗ LETAT2203 | Administrations et intégration européenne | David Renders, Kris Wauters | 30h | 5 Crédits | 1q | x |

⊗ Démocratie économique, sociale et culturelle

| | | | | | | |
|-------------|---|---------------------------------|-----|-----------|----|---|
| ⊗ LETAT2204 | Droit public de l'économie | Pierre Nihoul | 30h | 5 Crédits | 1q | x |
| ⊗ LETAT2205 | Droit public et cohésion sociale | Kris Wauters | 30h | 5 Crédits | 1q | x |
| ⊗ LETAT2206 | Droit de la culture et des médias | François Jongen | 30h | 5 Crédits | 1q | x |

⊗ Justice constitutionnelle et administrative

| | | | | | | |
|-------------|---|--------------------------------|-----|-----------|----|---|
| ⊗ LETAT2207 | Justice constitutionnelle | Marc Verdussen | 30h | 5 Crédits | 1q | x |
| ⊗ LETAT2208 | Contentieux administratif | David Renders | 30h | 5 Crédits | 1q | x |

⊗ Stage de pratique juridique en droit public et administratif (5 crédits)

L'étudiant a la possibilité de remplacer un des huit cours de la finalité (30h - 5 crédits) par un stage de pratique juridique en droit public et administratif (90h - 5 crédits).

| | | | | | | |
|-------------|--|----|--|-----------|--|---|
| ⊗ LETAT2200 | Stage de pratique juridique en droit public et administratif | N. | | 5 Crédits | | x |
|-------------|--|----|--|-----------|--|---|

Finalité organisée dans le cadre de certains séjours d'échange [30.0]

Finalité spécialisée: Droit transnational, comparé et étranger [30.0]

- Obligatoire
- △ Activité non dispensée en 2014-2015
- ⊕ Activité cyclique dispensée en 2014-2015
- ⊗ Au choix
- ⊙ Activité cyclique non dispensée en 2014-2015
- ⊞ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

| | | | | | Bloc annuel | |
|---|--|----|--|------------|----------------|---|
| | | | | | 1 | 2 |
| ● | Echange droit étranger, comparé et transnational | N. | | 30 Crédits | x | x |

Finalités organisées dans le cadre d'un programme conjoint avec la KULeuven [30.0]

Finalité spécialisée: Droit privé et pénal [30.0]

Cette finalité est proposée dans le cadre d'un programme bilingue organisé avec la [KULeuven](#). Cette finalité est exclusivement réservée aux étudiants dont la candidature est retenue par le vice-doyen aux relations internationales de la Faculté de droit et de criminologie.

Les étudiants sélectionnés devront choisir des cours en lien avec la finalité spécialisée à concurrence de 30 crédits et un ensemble de cours au choix à concurrence de 15 crédits.

L'étudiant choisit cinq cours parmi les cours suivants :

- European contract law (6 crédits),
- Aansprakelijkheidsrecht (6 crédits),
- Familiale geschillenrecht (6 crédits),
- Het strafproces (6 crédits),
- Strafrechtelijk sanctierecht (6 crédits),
- European criminal law (6 crédits),
- Bijzonder strafrecht (6 crédits- si l'étudiant n'a pas suivi le cours de droit pénal spécial en première année de master).

L'étudiant devra compléter son programme par des cours au choix, à raison de 15 crédits au moins :

- soit 4 "Aanvullende keuzevakken" de 4 crédits chacun (16 crédits) parmi une liste de 30 cours,
- soit 3 "Aanvullende keuzevakken" de 4 crédits chacun parmi une liste de 30 cours et 1 "Reflectiecollege" de 5 crédits parmi une liste de 9 cours (17 crédits).

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2014-2015

⊕ Activité cyclique dispensée en 2014-2015

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2014-2015

⊞ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

| | | | | | Bloc annuel | |
|---|--------------------------------|----|--|------------|-------------|---|
| | | | | | 1 | 2 |
| ○ | Echange - Droit privé et pénal | N. | | 30 Crédits | x | x |

Finalité spécialisée: Droit public [30.0]

Cette finalité est proposée dans le cadre d'un programme bilingue organisé avec la [KULeuven](#). Cette finalité est exclusivement réservée aux étudiants dont la candidature est retenue par le vice-doyen aux relations internationales de la Faculté de droit et de criminologie.

Les étudiants sélectionnés devront choisir des cours en lien avec le finalité spécialisée à concurrence de 30 crédits et un ensemble de cours au choix à concurrence de 15 crédits.

L'étudiant choisit cinq cours parmi les cours suivants :

- Federale systemen (6 crédits),
- Instrumentarium van de overheid (6 crédits),
- Rechtsbescherming tegen de overheid (6 crédits),
- Vreemdelingsrecht (6 crédits),
- Onderwijsrecht (6 crédits),
- Milieu- en energierecht (6 crédits),

L'étudiant devra compléter son programme par des cours au choix, à raison de 15 crédits au moins :

- soit 4 "Aanvullende keuzevakken" de 4 crédits chacun (16 crédits) parmi une liste de 30 cours,
- soit 3 "Aanvullende keuzevakken" de 4 crédits chacun parmi une liste de 30 cours et 1 "Reflectiecollege" de 5 crédits parmi une liste de 9 cours (17 crédits).

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2014-2015

⊕ Activité cyclique dispensée en 2014-2015

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2014-2015

⊞ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

| | | | | | | Bloc annuel | |
|---|------------------------|----|--|------------|--|-------------|---|
| | | | | | | 1 | 2 |
| ○ | Echange - Droit public | N. | | 30 Crédits | | x | x |

Finalité spécialisée: Droit économique [30.0]

Cette finalité est proposée dans le cadre d'un programme bilingue organisé avec la [KULeuven](#). Cette finalité est exclusivement réservée aux étudiants dont la candidature est retenue par le vice-doyen aux relations internationales de la Faculté de droit et de criminologie.

Les étudiants sélectionnés devront choisir des cours en lien avec la finalité spécialisée à concurrence de 30 crédits et un ensemble de cours au choix à concurrence de 15 crédits.

L'étudiant choisit cinq cours parmi les cours suivants :

- Venootschapsrecht (6 crédits),
- Marktrecht (6 crédits),
- Verzekeringsrecht (6 crédits),
- Bank- en effectenrecht (6 crédits),
- Intellectuele rechten (6 crédits).

L'étudiant devra compléter son programme par des cours au choix, à raison de 15 crédits au moins :

- soit 4 "Aanvullende keuzevakken" de 4 crédits chacun (16 crédits) parmi une liste de 30 cours,
- soit 3 "Aanvullende keuzevakken" de 4 crédits chacun parmi une liste de 30 cours et 1 "Reflectiecollege" de 5 crédits parmi une liste de 9 cours (17 crédits).

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2014-2015

⊕ Activité cyclique dispensée en 2014-2015

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2014-2015

‡ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

| | | | | | Bloc annuel | |
|---|----------------------------|----|--|------------|-------------|---|
| | | | | | 1 | 2 |
| ○ | Echange - Droit économique | N. | | 30 Crédits | x | x |

Options et/ou cours au choix [15.0]

L'étudiant est tenu de choisir deux options de 15 crédits, pour un total de 30 crédits. L'étudiant suit une option par année de master. Toutes les options sont annuelles et sont enseignées durant le second quadrimestre.

L'étudiant partant en séjour d'échange remplace son option du deuxième quadrimestre de la deuxième année de master en droit par des cours au choix dans son université d'accueil, à concurrence de 15 crédits au moins et moyennant l'accord de la Faculté.

A partir de 2013-2014, la Faculté propose des options dont certains enseignements seront dispensés pour partie en français et pour partie en anglais.

- > Option : Accidents et responsabilité [prog-2014-droi2m-ldrop221o]
- > Option : Assurances [prog-2014-droi2m-ldrop222o]
- > Option : Banque et finance [prog-2014-droi2m-ldrop223o]
- > Option : Commerce international [prog-2014-droi2m-ldrop224o]
- > Option : Contrats et biens [prog-2014-droi2m-ldrop225o]
- > Option : Développement durable et cadre de vie [prog-2014-droi2m-ldrop226o]
- > Option : Droit de la famille [prog-2014-droi2m-ldrop227o]
- > Option : Droit fiscal [prog-2014-droi2m-ldrop228o]
- > Option : Droits de l'Homme - Human Rights [prog-2014-droi2m-ldrop229o]
- > Option : Droits intellectuels [prog-2014-droi2m-ldrop230o]
- > Option : Droit pénal international, européen et comparé [prog-2014-droi2m-ldrop232o]
- > Option : Droit de la santé [prog-2014-droi2m-ldrop233o]
- > Option : Droit social [prog-2014-droi2m-ldrop234o]
- > Option : Théorie du droit [prog-2014-droi2m-ldrop235o]
- > Option : Droit international public [prog-2014-droi2m-ldrop231o]
- > Option : Droit international privé [prog-2014-droi2m-ldrop239o]
- > Option : Law of International Globalization [prog-2014-droi2m-ldrop240o]
- > Option CPME [prog-2014-droi2m-ldrop2410o]
 - > Option CPME 1 (Formation interdisciplinaire en création d'entreprise) [prog-2014-droi2m-ldrop237o]
 - > Option CPME 2 (Formation interdisciplinaire en création d'entreprise) [prog-2014-droi2m-ldrop238o]

Option : Accidents et responsabilité [15.0]

● Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2014-2015

⊕ Activité cyclique dispensée en 2014-2015

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2014-2015

⊞ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

| | | | | | | Bloc annuel | |
|-------------|--|---|-----|-----------|----|-------------|---|
| | | | | | | 1 | 2 |
| ● LDROP2011 | Droit des accidents et des catastrophes | Bertrand De Coninck (supplée Bernard Dubuisson), Bernard Dubuisson, Noël Simar | 30h | 5 Crédits | 2q | x | x |
| ● LDROP2012 | Réparation et évaluation des dommages | Daniel de Callatay | 30h | 5 Crédits | 2q | x | x |
| ● LDROP2013 | Droit européen et comparé de la responsabilité civile - European and Comparative Law of Torts <i>Une partie de ce cours est dispensée en anglais.</i> | Bernard Dubuisson, Michaël Faure, Denis Philippe (supplée Bernard Dubuisson) | 30h | 5 Crédits | 2q | x | x |

Option : Assurances [15.0]

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2014-2015

⊕ Activité cyclique dispensée en 2014-2015

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2014-2015

‡ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

| | | | | | | Bloc annuel | |
|-------------|-------------------------|--|-----|-----------|----|-------------|---|
| | | | | | | 1 | 2 |
| ○ LDROP2021 | Droit des assurances | Bernard Dubuisson | 30h | 5 Crédits | 2q | x | x |
| ○ LDROP2022 | Assurances de dommages | Vincent Callewaert, Vincent Callewaert (supplémentaire Bernard Dubuisson), Bernard Dubuisson | 30h | 5 Crédits | 2q | x | x |
| ○ LDROP2023 | Assurances de personnes | Jean-Marc Binon | 30h | 5 Crédits | 2q | x | x |

Option : Banque et finance [15.0]

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2014-2015

⊕ Activité cyclique dispensée en 2014-2015

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2014-2015

‡ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

| | | | | | | Bloc annuel | |
|-------------|-------------------------------|---|-----|-----------|----|-------------|---|
| | | | | | | 1 | 2 |
| ○ LDROP2031 | Financial Markets Regulations | Philippe Lambrecht | 30h | 5 Crédits | 2q | x | x |
| ○ LDROP2032 | Droit des produits financiers | Matthieu Duplat, Gaëtane Schaecken Willemaers | 30h | 5 Crédits | 2q | x | x |
| ○ LDROP2033 | Droit bancaire | André-Pierre André- Dumont, Denis Philippe | 30h | 5 Crédits | 2q | x | x |

Option : Commerce international [15.0]

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2014-2015

⊕ Activité cyclique dispensée en 2014-2015

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2014-2015

‡ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

| | | | | | | Bloc annuel | |
|-------------|---|--|-----|-----------|----|-------------|---|
| | | | | | | 1 | 2 |
| ○ LDROP2041 | International Business Agreements | Denis Philippe | 30h | 5 Crédits | 2q | x | x |
| ○ LDROP2042 | Droit économique international | Philippe Coppens, Henri Culot | 30h | 5 Crédits | 2q | x | x |
| ○ LDROP2043 | Modes alternatifs de résolution des conflits commerciaux - Alternative Methods of Settlement of Commercial Disputes <i>Une partie de ce cours est dispensée en anglais.</i> | Jan Kleinheisterkamp, Jean-François Tossens | 30h | 5 Crédits | 2q | x | x |

Option : Contrats et biens [15.0]

- Obligatoire
 Activité non dispensée en 2014-2015
 Activité cyclique dispensée en 2014-2015
- Au choix
 Activité cyclique non dispensée en 2014-2015
 Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

| | | | | | | Bloc annuel | |
|---------------------------------|---|---------------------------------|-----|-----------|----|-------------|---|
| | | | | | | 1 | 2 |
| <input type="radio"/> LDROP2051 | Droit européen et comparé des contrats - Comparative European Contract Law <i>Une partie de ce cours est dispensée en anglais.</i> | Denis Philippe, Patrick Wéry | 30h | 5 Crédits | 2q | x | x |
| <input type="radio"/> LDROP2052 | Droit immobilier | Isabelle Durant | 30h | 5 Crédits | 2q | x | x |
| <input type="radio"/> LDROP2053 | Droit du crédit et de la distribution commerciale | Laurent du Jardin | 30h | 5 Crédits | 2q | x | x |

Option : Développement durable et cadre de vie [15.0]

- Obligatoire
 Activité non dispensée en 2014-2015
 Activité cyclique dispensée en 2014-2015
- Au choix
 Activité cyclique non dispensée en 2014-2015
 Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

| | | | | | | Bloc annuel | |
|---------------------------------|---|---|-----|-----------|----|-------------|---|
| | | | | | | 1 | 2 |
| <input type="radio"/> LDROP2061 | Droit du développement durable | Francis Haumont | 30h | 5 Crédits | 2q | x | x |
| <input type="radio"/> LDROP2062 | Droit de l'urbanisme | Charles-Hubert Born, Francis Haumont | 30h | 5 Crédits | 2q | x | x |
| <input type="radio"/> LDROP2063 | Droit de l'environnement - Environmental Law <i>Une partie de ce cours est dispensée en anglais.</i> | Nicolas de Sadeleer, Damien Jans | 30h | 5 Crédits | 2q | x | x |

Option : Droit de la famille [15.0]

- Obligatoire
 Activité non dispensée en 2014-2015
 Activité cyclique dispensée en 2014-2015
- Au choix
 Activité cyclique non dispensée en 2014-2015
 Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

| | | | | | | Bloc annuel | |
|---------------------------------|--|--|-----|-----------|----|-------------|---|
| | | | | | | 1 | 2 |
| <input type="radio"/> LDROP2071 | Droit approfondi de la famille - Advanced aspects of Family Law <i>Une partie de ce cours est dispensée en anglais.</i> | Jehanne Sosson | 30h | 5 Crédits | 2q | x | x |
| <input type="radio"/> LDROP2072 | Individu, famille et État | Jacques Fierens, Jean-Louis Renchon | 30h | 5 Crédits | 2q | x | x |
| <input type="radio"/> LDROP2073 | Pratiques en droit de la famille | Philippe Claeys Bouuaert, Jean-Louis Renchon | 30h | 5 Crédits | 2q | x | x |

Option : Droit fiscal [15.0]

- Obligatoire Au choix
 Activité non dispensée en 2014-2015 Activité cyclique non dispensée en 2014-2015
 Activité cyclique dispensée en 2014-2015 Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Les étudiants de l'option sont tenus de choisir trois cours dans la liste suivante.

| | | | | | | Bloc annuel | |
|--|--|---|-----|-----------|----|-------------|---|
| | | | | | | 1 | 2 |
| <input checked="" type="radio"/> LDROP2081 | European and International Tax Law | Philippe Malherbe, Edoardo Traversa | 30h | 5 Crédits | 2q | x | x |
| <input checked="" type="radio"/> LDROP2082 | Droit fiscal des sociétés - Vennootschapsbelastingrecht <i>Ce cours sera dispensé en français (15 heures) et en néerlandais (15 heures).</i> | Luc De Broe, Olivier Hermand, Philippe Malherbe | 30h | 5 Crédits | 2q | x | x |
| <input checked="" type="radio"/> LDROP2083 | Procédure fiscale | Olivier Bertin, Yves Hougardy | 30h | 5 Crédits | 2q | x | x |
| <input checked="" type="radio"/> LDROP2084 | Taxe sur la valeur ajoutée | Charles-Albert Helleputte, Marie Lamensch | 30h | 5 Crédits | 2q | x | x |

Option : Droits de l'Homme - Human Rights [15.0]

- Obligatoire Au choix
 Activité non dispensée en 2014-2015 Activité cyclique non dispensée en 2014-2015
 Activité cyclique dispensée en 2014-2015 Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

| | | | | | | Bloc annuel | |
|---------------------------------|---|---|-----|-----------|----|-------------|---|
| | | | | | | 1 | 2 |
| <input type="radio"/> LDROP2091 | International Protection of Human Rights | Olivier De Schutter | 30h | 5 Crédits | 2q | x | x |
| <input type="radio"/> LDROP2092 | Droit et migrations | Jean-Yves Carlier, Luc Leboeuf (supplémentaire Jean-Yves Carlier) | 30h | 5 Crédits | 2q | x | x |
| <input type="radio"/> LDROP2093 | Leading cases of the European Court of Human Rights | Johan Callewaert | 30h | 5 Crédits | 2q | x | x |

Option : Droits intellectuels [15.0]

- Obligatoire Au choix
 Activité non dispensée en 2014-2015 Activité cyclique non dispensée en 2014-2015
 Activité cyclique dispensée en 2014-2015 Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

| | | | | | | Bloc annuel | |
|---------------------------------|--|--|-----|-----------|----|-------------|---|
| | | | | | | 1 | 2 |
| <input type="radio"/> LDROP2101 | Aspects économiques de la propriété intellectuelle - Economic Aspects of Intellectual Property <i>Une partie de ce cours est dispensée en anglais.</i> | Dominique Kaesmacher, Alain Strowel, François Wéry | 30h | 5 Crédits | 2q | x | x |
| <input type="radio"/> LDROP2102 | Questions approfondies relatives aux droits intellectuels | Alain Strowel | 30h | 5 Crédits | 2q | x | x |
| <input type="radio"/> LDROP2103 | Droit des contrats relatifs à la propriété intellectuelle | Vincent Cassiers, Fernand De Visscher | 30h | 5 Crédits | 2q | x | x |

Option : Droit pénal international, européen et comparé [15.0]

- Obligatoire
 Activité non dispensée en 2014-2015
 Activité cyclique dispensée en 2014-2015
- Au choix
 Activité cyclique non dispensée en 2014-2015
 Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

| | | | | | | Bloc annuel | |
|---------------------------------|---------------------------|---|-----|-----------|----|-------------|---|
| | | | | | | 1 | 2 |
| <input type="radio"/> LDROP2121 | Droit pénal comparé | Maria Luisa Cesoni | 30h | 5 Crédits | 2q | x | x |
| <input type="radio"/> LDROP2122 | European criminal law | Marie-Aude Beernaert | 30h | 5 Crédits | 2q | x | x |
| <input type="radio"/> LDROP2123 | Droit pénal international | Maria Luisa Cesoni, Damien Vandermeersch | 30h | 5 Crédits | 2q | x | x |

Option : Droit de la santé [15.0]

- Obligatoire
 Activité non dispensée en 2014-2015
 Activité cyclique dispensée en 2014-2015
- Au choix
 Activité cyclique non dispensée en 2014-2015
 Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

| | | | | | | Bloc annuel | |
|---------------------------------|-----------------------------|----------------------------|-----|-----------|----|-------------|---|
| | | | | | | 1 | 2 |
| <input type="radio"/> LDROP2131 | Droit médical et biomédical | Geneviève Schamps | 30h | 5 Crédits | 2q | x | x |
| <input type="radio"/> LDROP2132 | Droit public de la santé | Marc Van Overstraeten | 30h | 5 Crédits | 2q | x | x |
| <input type="radio"/> LDROP2133 | Droit social de la santé | Jacques Van Drooghenbroeck | 30h | 5 Crédits | 2q | x | x |

Option : Droit social [15.0]

- Obligatoire
 Activité non dispensée en 2014-2015
 Activité cyclique dispensée en 2014-2015
- Au choix
 Activité cyclique non dispensée en 2014-2015
 Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

| | | | | | | Bloc annuel | |
|---------------------------------|---|--|-----|-----------|----|-------------|---|
| | | | | | | 1 | 2 |
| <input type="radio"/> LDROP2141 | Droit du travail approfondi - Advanced aspects of Labour Law <i>Une partie de ce cours est dispensée en anglais.</i> | Filip Dorssemont, Pierre-Paul Van Gehuchten | 30h | 5 Crédits | 2q | x | x |
| <input type="radio"/> LDROP2142 | Droit approfondi de la sécurité sociale | Steve Gilson, Jean-François Neven | 30h | 5 Crédits | 2q | x | x |
| <input type="radio"/> LDROP2143 | Droit social européen et international | Pascale Vielle | 30h | 5 Crédits | 2q | x | x |

Option : Théorie du droit [15.0]

- Obligatoire
 Activité non dispensée en 2014-2015
 Activité cyclique dispensée en 2014-2015
- Au choix
 Activité cyclique non dispensée en 2014-2015
 Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

| | | | | | | Bloc annuel | |
|---------------------------------|--|---|-----|-----------|----|-------------|---|
| | | | | | | 1 | 2 |
| <input type="radio"/> LDROP2151 | Histoire du droit et de la justice - Legal History and History of Justice <i>Une partie de ce cours est dispensée en anglais.</i> | Xavier Rousseaux, Alain Wijffels | 30h | 5 Crédits | 2q | x | x |
| <input type="radio"/> LDROP2152 | Sociologie du droit | Jean De Munck, Julie Ringelheim, Julie Ringelheim (supplée Jean De Munck) | 30h | 5 Crédits | 2q | x | x |
| <input type="radio"/> LDROP2153 | Philosophie du droit | Jacques Lenoble | 30h | 5 Crédits | 2q | x | x |

Option : Droit international public [15.0]

- Obligatoire
 Activité non dispensée en 2014-2015
 Activité cyclique dispensée en 2014-2015
- Au choix
 Activité cyclique non dispensée en 2014-2015
 Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Pour les étudiants inscrits au master complémentaire en droit européen, cette option peut être suivie comme option au choix si elle ne l'a pas été comme option obligatoire.

| | | | | | | Bloc annuel | |
|---------------------------------|---|---|-----|-----------|----|-------------|---|
| | | | | | | 1 | 2 |
| <input type="radio"/> LDROP2161 | Questions d'actualité en droit international public | Philippe Couvreur, Pierre d'Argent, Christina Hoss, Patrick Jacob, Evelyne Lagrange (supplée Pierre d'Argent) | 30h | 5 Crédits | 2q | x | x |
| <input type="radio"/> LDROP2162 | Droit international humanitaire | Jérôme De Hemptinne, Raphael Van Steenberghe | 30h | 5 Crédits | 2q | x | x |
| <input type="radio"/> LDROP2182 | International Organizations and World Governance | Frédéric Dopagne, Philippe Gautier | 30h | 5 Crédits | 2q | x | x |

Option: Droit international privé [15.0]

- Obligatoire
 Activité non dispensée en 2014-2015
 Activité cyclique dispensée en 2014-2015
- Au choix
 Activité cyclique non dispensée en 2014-2015
 Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Pour les étudiants inscrits au master complémentaire en droit européen, cette option peut être suivie comme option au choix si elle ne l'a pas été comme option obligatoire.

| | | | | | | Bloc annuel | |
|---------------------------------|---------------------------|------------------|-----|-----------|----|-------------|---|
| | | | | | | 1 | 2 |
| <input type="radio"/> LDROP2171 | Droit judiciaire européen | Stéphanie Francq | 30h | 5 Crédits | 2q | x | x |

| | | | | | | Bloc annuel | |
|-------------|--|---------------------------------------|-----|-----------|----|-------------|---|
| | | | | | | 1 | 2 |
| ○ LDR0P2172 | Droit international privé et droits fondamentaux | Marc Fallon, Sylvie Sarolea | 30h | 5 Crédits | 2q | x | x |
| ○ LDR0P2173 | Droit international privé (questions d'actualité) - Private International Law <i>Une partie de ce cours est dispensée en anglais.</i> | Olivera Boskovic, Stéphanie Francq | 30h | 5 Crédits | 2q | x | x |

Option: Law of International Globalization [15.0]

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2014-2015

⊕ Activité cyclique dispensée en 2014-2015

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2014-2015

⊞ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

| | | | | | | Bloc annuel | |
|-------------|---|--|-----|-----------|----|-------------|---|
| | | | | | | 1 | 2 |
| ○ LDR0P2181 | World Trade Organization Law | Colin Brown, Isabelle Van Damme | 30h | 5 Crédits | 2q | x | x |
| ○ LDR0P2164 | International Protection of the Environment | Nicolas de Sadeleer, Philippe Gautier | 30h | 5 Crédits | 2q | x | x |
| ○ LDR0P2184 | Règlement des litiges internationaux | Philippe Gautier | 30h | 5 Crédits | 2q | x | x |

Option CPME

La formation interdisciplinaire "Création d'entreprise" (CPME) est un programme optionnel s'insérant dans les programmes de master de plusieurs facultés/écoles [Droit et criminologie, Louvain school of Management, Ingénierie biologique, agronomique et environnementale, Ecole polytechnique de Louvain, Sciences de la motricité, Psychologie et Sciences de l'éducation et Sciences). Elle vise à former les étudiants à la création d'entreprise. Entreprendre étant entendu au sens large : lancement d'activité commerciale ou non, intrapreneuriat, etc.

A terme, l'étudiant aura acquis les outils d'analyse et de réflexion qui l'aideront à créer ou reprendre une entreprise, à développer des projets entrepreneuriaux au sein d'organisations existantes ou à comprendre les processus entrepreneuriaux. En outre, l'étudiant sera familiarisé avec d'autres disciplines et aura appris à travailler en équipes interdisciplinaires.

Le choix de l'option CPME implique la réalisation d'un mémoire interfacultaire « CPME » équivalant au mémoire facultaire. L'étudiant réalisera donc son mémoire avec deux étudiants de deux autres facultés portant sur un projet de création ou de reprise d'une entreprise (sprl, s.a., asbl, etc.). La participation d'un étudiant issu de la Faculté de droit et de criminologie à ce mémoire impliquera pour ce dernier d'en développer plus particulièrement les questions juridiques.

L'accès à cette option est limité et nécessite de participer à une procédure de sélection.

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2014-2015

⊕ Activité cyclique dispensée en 2014-2015

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2014-2015

⊞ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

| | | | | | | Bloc annuel | |
|---|--|--|--|--|--|-------------|---|
| | | | | | | 1 | 2 |
| ○ Option CPME 1 (Formation interdisciplinaire en création d'entreprise) (15 crédits) | | | | | | | |

○ Prérequis pour l'option CPME 1

| | | | | | | | |
|-------------|--------------------------------|---|---------|-----------|-----------|---|--|
| ○ LCPME2000 | Financer et gérer son projet I | Régis Coeurderoy, Olivier Giacomin, Paul Vanzeveren | 30h+15h | 5 Crédits | 1 + 2q | x | |
|-------------|--------------------------------|---|---------|-----------|-----------|---|--|

| | | | | | | Bloc annuel | |
|-------------|--|------------------------------------|---------|-----------|----|-------------|---|
| | | | | | | 1 | 2 |
| ○ LCPME2001 | Théorie de l'entrepreneuriat | Frank Janssen | 30h+20h | 5 Crédits | 1q | x | |
| ○ LCPME2002 | Aspects juridiques, économiques et managériaux de la création d'entreprise | Régis Coeurderoy, Yves De Cordt | 30h+15h | 5 Crédits | 1q | x | |
| ○ LCPME2004 | Séminaire d'approfondissement en entrepreneuriat | Frank Janssen | 30h+15h | 5 Crédits | 2q | x | |

○ **Option CPME 2 (Formation interdisciplinaire en création d'entreprise) (15 crédits)**

| | | | | | | | |
|-------------|---|-----------------------------------|---------|-----------|----|--|---|
| ○ LCPME2003 | Plan d'affaires et étapes-clefs de la création d'entreprise | Frank Janssen | 30h+15h | 5 Crédits | 2q | | x |
| ○ LLSMS2080 | International Entrepreneurship | Frank Janssen | 30h+30h | 5 Crédits | 2q | | x |
| ○ LLSMS2081 | Strategic Management of Start ups | Bartholomeus Kamp, Bryan Toney | 30h+30h | 5 Crédits | 2q | | x |

Option CPME 1 (Formation interdisciplinaire en création d'entreprise)

[15.0]

- Obligatoire Au choix
 Activité non dispensée en 2014-2015 Activité cyclique non dispensée en 2014-2015
 Activité cyclique dispensée en 2014-2015 Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Prérequis pour l'option CPME 1

| | | | | | | | |
|---------------------------------|--|--|---------|-----------|-----------|---|--|
| <input type="radio"/> LCPME2000 | Financer et gérer son projet I | Régis Coeurderoy, Olivier Giacomini, Paul Vanzeveren | 30h+15h | 5 Crédits | 1 + 2q | x | |
| <input type="radio"/> LCPME2001 | Théorie de l'entrepreneuriat | Frank Janssen | 30h+20h | 5 Crédits | 1q | x | |
| <input type="radio"/> LCPME2002 | Aspects juridiques, économiques et managériaux de la création d'entreprise | Régis Coeurderoy, Yves De Cordt | 30h+15h | 5 Crédits | 1q | x | |
| <input type="radio"/> LCPME2004 | Séminaire d'approfondissement en entrepreneuriat | Frank Janssen | 30h+15h | 5 Crédits | 2q | x | |

Option CPME 2 (Formation interdisciplinaire en création d'entreprise)

[15.0]

- Obligatoire Au choix
 Activité non dispensée en 2014-2015 Activité cyclique non dispensée en 2014-2015
 Activité cyclique dispensée en 2014-2015 Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

| | | | | | | | |
|---------------------------------|---|-----------------------------------|---------|-----------|----|--|---|
| <input type="radio"/> LCPME2003 | Plan d'affaires et étapes-clefs de la création d'entreprise | Frank Janssen | 30h+15h | 5 Crédits | 2q | | x |
| <input type="radio"/> LLSMS2080 | International Entrepreneurship | Frank Janssen | 30h+30h | 5 Crédits | 2q | | x |
| <input type="radio"/> LLSMS2081 | Strategic Management of Start ups | Bartholomeus Kamp, Bryan Toney | 30h+30h | 5 Crédits | 2q | | x |

DROI2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ADMISSION

Tant *les conditions d'admission générales* que *spécifiques* à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Il faut apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française (**niveau B1 du Cadre européen commun de référence**).

- [Bacheliers universitaires](#)
- [Bacheliers non universitaires](#)
- [Diplômés du 2° cycle universitaire](#)
- [Diplômés de 2° cycle non universitaire](#)
- [Adultes en reprise d'études](#)
- [Accès personnalisé](#)

Bacheliers universitaires

| Diplômes | Conditions spécifiques | Accès | Remarques |
|--|------------------------|---|-----------|
| Bacheliers UCL | | | |
| Bachelier en droit | | Accès direct | |
| Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus) | | | |
| Bacheliers en droit | | Accès direct | |
| Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique | | | |
| Bachelor in de rechten | | Sur dossier: accès direct ou moyennant compléments de formation | |
| Bacheliers étrangers | | | |
| Bacheliers en droit | | - | |

Bacheliers non universitaires

| Diplômes | Accès | Remarques |
|--|--|------------|
| > En savoir plus sur les passerelles vers l'université | | |
| > BA en droit | Accès au master moyennant réussite d'une année préparatoire de max. 60 crédits | Type court |

Diplômés du 2° cycle universitaire

| Diplômes | Conditions spécifiques | Accès | Remarques |
|------------------|------------------------|---|-----------|
| Licenciés | | | |
| | | Sur dossier: accès direct ou moyennant compléments de formation | |
| Masters | | | |

Master [120] en droit

Sur dossier: accès direct ou moyennant compléments de formation

Diplômés de 2° cycle non universitaire

| Diplômes | Accès | Remarques |
|----------|-------|-----------|
|----------|-------|-----------|

> En savoir plus sur les [passerelles](#) vers l'université

Adultes en reprise d'études

> Consultez le site [Valorisation des acquis de l'expérience](#)

Tous les masters peuvent être accessibles selon la procédure de valorisation des acquis de l'expérience.

Les adultes avec une expérience professionnelle dans le domaine juridique peuvent solliciter une admission au programme via la [validation des acquis d'expérience](#) (VAE).

Accès personnalisé

Pour rappel tout master (à l'exception des masters complémentaires) peut également être accessible sur dossier.

Les étudiants étrangers ayant réussi une formation de 2ème cycle universitaire en droit (minimum 4 ans) ont la possibilité de demander leur admission au programme du master en droit (120 ECTS) réparti sur deux années de cours. Il n'y a pas de possibilité de suivre uniquement la 2ème année du master.

Sous réserve de l'examen du dossier personnel de l'étudiant, ce programme est, pour l'essentiel, le même que pour les étudiants belges, augmenté de deux pré-requis.

En deuxième année, seule la finalité Justice civile et Pénale est accessible.

Pour les étudiants ayant réussi en **Europe** une formation de 2ème cycle universitaire en droit (minimum 5 ans), veuillez prendre contact avec le [secrétariat](#) pour connaître les modalités particulières.

Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

Procédures particulières :

- Les dossiers de demande de validation des acquis de l'expérience (VAE) sont à soumettre au Vice-doyen à l'enseignement au plus tard le 30 juin.
- Les dossiers de demande d'admission au programme d'équivalence de diplôme sont à soumettre au Secrétaire académique.

PÉDAGOGIE

- Regroupement des cours dans les finalités et les options : cohérence des matières et constitution d'équipes d'enseignants (surtout pour les options) ;
- Equilibre entre interdisciplinarité et spécialisation par le choix de deux options ;
- Séminaire d'encadrement du mémoire ;
- Place importante réservée aux stages dans les finalités.

Les **travaux pratiques** et les **exercices** amènent à appliquer les compétences acquises à des questions de plus en plus pointues, en lien avec la spécialisation. Résolution de cas en séance, lectures, analyses critiques, commentaires de jurisprudence et dissertations doctrinales préparent à exercer le métier de professionnel du droit.

Le mémoire est l'occasion d'étudier une question en profondeur et de rédiger une analyse et des conclusions.

Il est possible de remplacer un cours par un **stage** de pratique juridique à réaliser en milieu professionnel. D'une durée minimum de trois semaines, il permet d'approcher le milieu professionnel et d'y faire ses premières expériences dans l'exercice d'une profession juridique.

Le croisement de différentes options et finalités crée d'intéressantes dynamiques de groupe et prépare au travail au sein d'équipes d'avocats ou de professionnels d'horizons divers, réunis autour d'une même question juridique.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes [au règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'enseignement sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

- Examens écrits ou oraux
- Evaluation continue et prestation écrite dans les travaux pratiques : les cours du tronc commun font l'objet d'une évaluation ventilée sur des prestations relevant tantôt du cours magistral, tantôt des travaux pratiques accompagnant ces cours.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

La Faculté de droit et de criminologie a développé un réseau avec plus de 70 universités partenaires. chaque année, plus de 160 étudiants réalisent un séjour d'échange dans le cadre des programmes Belgica, Erasmus et Mercator.

La Faculté de droit et de criminologie propose trois types de programmes dans le cadre des échanges de mobilité.

1. La possibilité de suivre une des trois finalités suivantes "Droit privé et pénal", "Droit public" ou "Droit économique" dans le cadre d'un programme organisé avec la [KULeuven](#). L'étudiant passe un an à la KULeuven, suit une finalité (30 crédits) et des cours au choix (15 crédits) tout en réalisant son mémoire à l'UCL. Au terme de sa formation, l'étudiant obtiendra un diplôme de master en droit délivré par l'UCL mentionnant le programme qu'il aura suivi dans le cadre de son séjour d'échange.
2. La possibilité de suivre la finalité "[Droit étranger, comparé et transnational](#)" organisée au premier quadrimestre dans quelques universités partenaires.
3. Un programme "mixte" réalisé pour partie à l'UCL et pour partie dans une université partenaire: l'étudiant suit une partie de la finalité à l'UCL lors du premier quadrimestre, achève la finalité et suit des cours au choix dans une université partenaire au deuxième quadrimestre. L'UCL propose un partenariat avec plus de 70 universités différentes.

La dimension internationale du master en droit résulte également d'autres initiatives:

- des cours dispensés en anglais:
 - en master 1, le cours LDOR12103 Droit international public en anglais à raison de 45 heures,
 - en master 1 et 2, toutes les options - à deux exceptions près - comportent un cours dispensé en tout (30 heures) ou en partie (15 heures) en anglais;
- un programme d'invitation d'enseignants étrangers dans le cadre des options et des finalités;
- l'accueil d'étudiants en échange à la Faculté de droit et de criminologie.

Tout étudiant international qui souhaite s'inscrire au master en droit est invité à [soumettre un dossier](#).

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

- Masters complémentaires accessibles : possibilité de compléter sa formation dans le cadre d'un Master complémentaire en droit, soit le [Master complémentaire en droit européen](#), en [droit international](#), en [droit de l'homme](#), en [droit de l'environnement et droit public immobilier](#), en [droit fiscal](#).
- Formations doctorales accessibles : formation doctorale en sciences juridiques.

- Autres masters UCL (généralement 60) largement accessibles aux diplômés masters UCL, dont :
 - le [Master \[120\] en sciences et gestion de l'environnement](#) et le [Master \[60\] en sciences et gestion de l'environnement](#) (accès direct moyennant compléments éventuels),
 - les différents masters 60 en sciences de gestion (accès direct moyennant examen du dossier): voir [dans cette liste](#).
 - le [Master \[60\] en information et communication](#) à Louvain-la-Neuve ou le [Master \[60\] en information et communication](#) à Mons

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité de la structure DRT

| | | |
|--------------------------|---|---|
| Sigle | DRT | |
| Dénomination | Faculté de droit et de criminologie | |
| Adresse | Place Montesquieu, 2 bte L2.07.01 1348 Louvain-la-Neuve Tél 010 47 86 00 - Fax 010 47 46 01 | |
| Site web | https://www.uclouvain.be/drt | |
| Secteur | Secteur des sciences humaines (SSH) | |
| Faculté | Faculté de droit et de criminologie (DRT) | |
| Mandats | Pierre-Paul Van Gehuchten Joëlle Cap | Doyen Directeur administratif de faculté |
| Commissions de programme | Commission d'enseignement pour le droit (BUDR) Ecole de criminologie (ECRI) | |

Responsable académique du programme : [Isabelle Durant](#)

Jury

Master 1 - Président : **Isabelle Durant**

Master 1 - Secrétaire : **Marie Dechamps**

Master 2 & cycle - Président : **Marc Verdussen**

Master 2 & cycle - Secrétaire : **Geneviève Schamps**

Personnes de contact

Directeur administratif : **Joëlle Cap**

Directeur administratif adjoint en charge des affaires étudiantes : **Amélie Jean**

Gestionnaire des admissions particulières : **Catherine Brams**

Master 1 & 2 - Gestionnaire de programme : **Francine Druet**